

Réforme des retraites

Le gouvernement s'en prend aussi aux personnes handicapées !

La retraite par points menace de destruction les retraites de l'ensemble des travailleurs. Elle remet en cause particulièrement les droits des femmes et ceux des personnes handicapées.

Le système par points et son principe « *un euro cotisé ouvre les mêmes droits pour tous* » exclut le principe de la solidarité actuellement en vigueur. Il renvoie chaque travailleur, y compris les personnes handicapées, seul face à ses difficultés pour construire son capital de points.

Les associations du champ du handicap alertent sur le risque de voir disparaître un certain nombre de dispositifs existants et d'entraîner, de fait, une précarisation de cette catégorie de travailleurs, parmi les plus vulnérables.

Les travailleurs handicapés connaissent un taux d'emploi plus faible que le reste de la population et des parcours professionnels souvent plus hachés. Il est facile de comprendre qu'avec le calcul des droits sur toute la carrière (et non les vingt-cinq dernières années) et la dégradation des droits pendant les périodes de chômage, les travailleurs handicapés verront leur niveau de retraite diminuer brutalement. De plus, la pension minimum à 85 % du Smic annoncée dans le projet de loi ne leur bénéficiera absolument pas, car elle est réservée aux carrières complètes.

Aujourd'hui, près de 3 000 personnes en situation de handicap bénéficient d'un dispositif de départ anticipé à la retraite : au lieu de 62 ans, elles peuvent liquider leur retraite à partir de 55 ans pour « *handicap* » ou à 60 ans pour « *incapacité permanente* ». Le gouvernement annonce la suppression de la condition de durée d'assurance validée, mais il maintient deux conditions : une durée minimale de cotisation en tant que handicapé et la reconnaissance d'une incapacité permanente d'au moins 50 %.

Ainsi, pour remplir la condition minimale de cotisation en tant que handicapé, il faudrait avoir été handicapé dès l'âge de 25 ans. Tant pis pour les travailleurs qui deviennent handicapés en milieu de carrière professionnelle.

**L'exigence de retrait est plus que jamais la seule réponse
à la volonté de l'immense majorité des travailleurs !**

Lisez toutes les informations concernant la réforme des retraites dans *La Tribune des travailleurs*.
Prenez contact avec le POID.

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant démocratique.

Nom, prénom :

Adresse :

Ville : Code postal : [][][][][][]

Tél :

À retourner à : poidemocratique@orange.fr ou à POID, 67, avenue Faidherbe, 93100 Montreuil.